

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

2026 - 03 - 15

Département
de la Drôme

Arrondissement
de NYONS

Canton
de NYONS

Commune
de NYONS

PROCES-VERBAL
de l'installation du Conseil Municipal

Ce procès-verbal doit être transcrit, séance tenante, sur le registre des délibérations du Conseil Municipal. Il doit, en outre, être dressé en double exemplaire dont l'un est immédiatement transmis au Préfet (article R. 118 du Code Electoral) et l'autre reste déposé au secrétariat de la Mairie (article R. 70 du Code Electoral).

Nombre de membres
afférents au Conseil
Municipal ...29....

Nombre de Conseillers
en exercice ...28....

Nombre de Conseillers
qui assistent à la
séance ...26....

Le **28 MARS 2026** à **09 HEURES 30**,
Les membres du Conseil Municipal de la Commune de Nyons proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **22 mars 2026**, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 *alinéa* 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents MM. les Conseillers Municipaux :

1. M. Christian TEULADE	16. M. Thierry TATONI
2. Mme Aurélie LOUPIAS	17. Mme Florence BOUNIN
3. M. Pascal LANTHEAUME	18. M. Nils CHAPUIS
4. Mme Blandine ALVAREZ	19. Mme Emilie LACROIX
5. M. Bruno EYSSERIC	20. M. Nabil EL MESSAOUDI
6. Mme Martine BERGER-SABATIER	21. M. Francis KORNPROBST
7. M. Jean-Luc GREGOIRE	22. Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS
8. Mme Odile PILOZ	23. M. Franck MILLET
9. M. Christian CARRERE	24. M. Joachim DUSAUGEY
10. Mme Nadia MACIPE	25. Mme Caroline LAMY
11. M. Bruno JOVÉ	26. M. Jean-Christophe NELLO
12. Mme Patricia NORMAND	
13. M. Roger VIARSAC	
14. Mme Monique BOTTINI	
15. M. Quentin PELOUX	

Absente avec procuration :

Mme Marylin FLAMAIN a donné procuration à M. Roger VIARSAC

Absente (avec excuses) :

Mme **Annaïk LOISEL**

La séance a été ouverte sous la présidence de **M. Pierre COMBES, Maire sortant**, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions de Conseiller Municipaux.

M. Jean-Luc GREGOIRE, le plus âgé des membres du Conseil Municipal a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire **M. Nils CHAPUIS**.

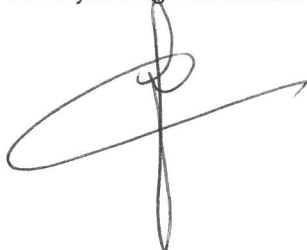
Observations :

Il est nécessaire de préciser que le Conseil Municipal réuni ce jour ne comptait que 28 membres en exercice (à la place de 29 prévus par la loi) dans la mesure où une démission est intervenue avant la séance. Compte tenu du délai légal, il n'y avait pas de possibilité de convoquer d'autres représentants, suivants de liste.

Cette démission concerne : M. Denis ECARNOT.



Le Doyen d'âge du Conseil



Nils CHAPUIS
Secrétaire de Séance

